

## La conduite supervisée

### Principe

Dès 18 ans, la conduite supervisée est possible :

- A l'inscription
- En fin de formation initiale
- Après un échec à l'épreuve pratique.

Elle comporte 2 phases :

- Une période de formation initiale qui comprend :
  - Une évaluation préalable
  - Une formation théorique qui prépare à l'épreuve du code de la route
  - Une formation pratique de 20 heures minimum

Dès le code obtenu et un niveau pratique satisfaisant, l'auto-école délivre une attestation de fin de formation initiale (AFFI).

Cette attestation est jointe au livret d'apprentissage et un exemplaire doit être transmis à votre compagnie d'assurance.

- Une période de conduite supervisée qui comprend :
  - Un rendez-vous préalable d'une durée de 2 heures, avec la présence d'un accompagnateur le but de ce rendez-vous est de conseiller l'accompagnateur (après un échec de l'épreuve pratique. Ce rendez-vous comprend 1 heure de conduite et un bilan personnalisé).
  - Une phase de conduite avec un accompagnateur, sans durée, ni d'obligation de kilomètres.

### L'accompagnateur

Pour être accompagnateur, il faut :

- Être titulaire du permis depuis au moins 5 ans sans interruption ;
- Avoir l'accord de l'assureur ;
- Ne pas avoir eu de condamnation pour certains délits (alcool, drogues, délits de fuite) ;
- Être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite ;
- Participer au rendez-vous préalable.

Plusieurs accompagnateurs sont possibles même hors du cadre familial.

---

#### EUROP'CONDUITE

15 Rue Edouard Vaillant - 93200 Saint-Denis - Agrément n°E 02 093 2008 0

TEL : 01 48 09 01 06 mail : [contact@europ-conduite.com](mailto:contact@europ-conduite.com)

### Les avantages

- Un choix que l'on peut décider à tout moment ;
- Prolonger son entraînement pour acquérir plus d'expérience, dans un délai court ;
- Augmenter la confiance en soi.

### Les obligations durant la période de conduite supervisée

- Ne pas conduire à l'étranger
- Posséder un véhicule équipé de 2 rétroviseurs latéraux (l'accompagnateur peut ajouter un second rétroviseur droit et un second central pour mieux voir la circulation vers l'arrière)
- Apposer le disque conduite accompagnée à l'arrière du véhicule
- Respecter les vitesses maximales autorisées aux conducteurs novices (titulaires d'un permis probatoire)
- Pouvoir présenter aux forces de l'ordre le formulaire de demande de permis (Cerfa 02) et le livret d'apprentissage.

---

#### **EUROP'CONDUITE**

15 Rue Edouard Vaillant - 93200 Saint-Denis - Agrément n°E 02 093 2008 0

TEL : 01 48 09 01 06 mail : [contact@europ-conduite.com](mailto:contact@europ-conduite.com)